



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 avril 2021

Lancement d'un appel à projets en faveur de l'égalité économique entre les femmes et les hommes

La crise sanitaire a mis en lumière le rôle central joué par les femmes durant cette période ainsi que les risques d'une précarité croissante touchant davantage les femmes. Qu'il s'agisse de la santé, de l'emploi, de la sécurité ou encore de la protection sociale, les conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 sont encore plus importantes pour les femmes et les filles.

Dans ce contexte, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances lance dès lors un appel à projets afin de valoriser des actions innovantes en matière d'autonomie et d'insertion économiques :

- **L'autonomie économique des femmes** à travers des actions de soutien à l'entrepreneuriat et aux outils favorisant la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la création et/ou la reprise d'entreprises par les femmes. Les freins au développement de l'entrepreneuriat féminin demeurent réels et il est nécessaire de pouvoir y remédier.
- **L'insertion professionnelle des femmes** notamment celles qui sont le plus éloignées du marché du travail avec notamment des actions visant à faciliter le retour à l'emploi des femmes en agissant sur les freins spécifiques. En effet, si les femmes sont aujourd'hui plus souvent actives et en emploi qu'il y a 30 ans, les freins à l'emploi auxquels elles demeurent confrontées persistent.
- **La promotion de la mixité** dans un ou des secteurs précis identifiés comme insuffisamment mixtes à l'image des métiers de l'environnement, du numérique, du bâtiment ou de l'aéronautique. En effet aujourd'hui seuls 15,5% des travailleurs appartiennent à une famille professionnelle mixte, au sens d'une répartition de femmes et d'hommes située dans une fourchette de 40% à 60%, bien que ce taux ait doublé depuis le milieu des années 1980.

Doté de 500 000 euros, cet appel à projets est ouvert aux personnes morales à but non lucratif : associations régies par la loi de 1901, partenaires sociaux, fondations, établissements publics, etc. Il est disponible à partir : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projet-2021-egalite-economique-entre-les-femmes-et-les-hommes>

Élisabeth Moreno déclare : « L'émancipation économique des femmes est la voie plus sûre vers l'égalité. La parité constitue dès lors un enjeu d'égalité, de justice sociale mais aussi un atout compétitif et un levier d'attractivité qui doit être au cœur de la relance économique. Favoriser l'entrepreneuriat féminin, la mixité des filières professionnelles et l'insertion des femmes sur le marché du travail est donc au cœur de mes préoccupations. En tant qu'ancienne cheffe d'entreprise, j'ai pu observer combien la mixité des équipes et la diversité des talents sont des facteurs de performance. Un enjeu qui revêt une dimension redoublée dans la triple crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons où les femmes ont été et demeurent en première ligne. À travers cet appel à projets, nous nous engageons collectivement pour l'égalité en y associant les acteurs publics, les partenaires sociaux, les fondations et les associations. »

Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr